ODYSSEE Informatique - CIRCEA 9.60E

Nº SIRET

Budget

: 20006759300018

Etablissement: MARCHE ET COMBRAILLE

Annee 2020 : BUDGET PRINCIPAL Pagemell #

COMPTE ADMINISTRATUE Département

: CREUSE

Poste Comptable: TRESORERIE D'AUZANCES B

Date d'Edition : 22/03/2021

DELIBERATION 2021-034 bis DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Annula et remplece 2021-034 Séance du 20/03/2021 à 8 heures 30 Nombre de membres en exercice 62 Nombre de membres présents 49 Nombre de suffrages exprimés 58

VOTES: Contre =0 Pour =58 Abstentions =0 Date de convocation:

11/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de MF, VENTENAT après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Pierre DESARMENIEN, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments sujvants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	1 689 874,89
Résultat de l'exercice (A): Recettes - Dépenses (5 530 797,93 - 5 543 969.16)	-13 171,23
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 703 046,12
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-208 087,9\$
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (523 269.08 - 932 563.16)	-409 294.08
Résultat antérieur reporté excédentaire (H = ID 001)	201 206,13
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G): Recettes - Dépenses (630 381,00 - 545 274,00)	85 107,00

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Tél. 05 55 67 04 99

Fax 05 55 83 01 61

	Converting dishapping dishapping and the property of the prope	4
	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	122 980,95
-	N.C. S. D. S.	122, 000,
-	Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
1		2 J
	Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	16fc 082 04
		10669000

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)

Ont signé au registre des délibérations :

Présents :MM BERGER F, BERTHON L, BIGOURET JJ, BOUCHET E (suppléant ROUX Y), BOUDINEAU T, CHAUSSAT JL, CHEFDEVILLE S, CONCHON JC CORDIER J, COTENTIN M, DESARMENIEN P, DESGRANGES R, DUBSAY JC, ECHEVARNE C, FAUCHER P, FAUCONNET JL, FERRIER D, FONTVIELLE G, GIRAUD LAJOIE D, GLOMOT L, GRANGE D, GRASS A, GRAVIERE J, GUYONNET G (
SUPPLIENCE CHADEYRON V), JAMME F, LARGE C, LUQUET A, LUQUET L, MEANARD B, MICHON MH, MONTEIL P, MOREAU J, PAYARD C, PAYARD J, PERRIER F, PERRIER S, PIERRON JL, PINLON C, PLAS Y, RICHIN D, SCARAMUCCI C, SCHMIDT D, SIMONET B (Suppleants PICHOT N), SIMONET V, SOULEBOT JM, TRIMOULINARD H, VENTENAT MF, VERDIER A, WELZER JP.

EXCUSÉS: BRUNET ML, DESCLOUX B, CHANGE, NOVAIS M, POUVOIRS: GALINDO A, à VERDIER A, JOULOT JP, à ECHEVARNE C, LE CORRE C, à BERTHON L, MORANCAIS P, à DESARMENIENS P, RAMOS G, à FAUCONNET JL, REMARKENTE MF, VIALTAIX M, à DESGRANGES R, VERIGOULAY G à PLAS Y.

Cachet:

Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20210320-2021-034bis-DE Date de télétransmission : 29/04/2021